Ligue française
contre la sclérose en plaques
Ensemble

Bulletin d'adhésion / de don à la Ligue Française contre la Sclérose en Plaques

La **LFSEP** est une association de loi 1901, fondée en 1986 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 21 janvier 1997, dont le but est de **fédérer** toutes les actions en faveur de la **lutte contre la sclérose en plaques**, notamment :

- **D'informer** les personnes atteintes, les médecins, le grand public
- De favoriser **l'aide morale et matérielle** aux patients et à leur famille, par l'action des **correspondants** et celle des **associations adhérentes**
- De **soutenir la recherche** sur la sclérose en plaques, notamment par le financement de **programmes dédiés** de recherche clinique
- **D'aider à la création, à la subvention, à l'administration** d'établissements ayant pour objectifs les soins et/ou la recherche sur la sclérose en plaques
- De **représenter** les patients français auprès des **institutions internationales** comme l'EMSP (Plateforme Européenne de SEP) ou la MSIF (Fédération Internationale des Sociétés de SEP)"
- De **rechercher des fonds**

Vous souhaitez nous soutenir ? Rien de plus simple !

☐ **Je veux devenir adhérent de la Ligue[1]**

Vous voulez soutenir l'action de la Ligue et bénéficier des services qu'elle propose à ses adhérents :

- 4 numéros trimestriels du "Courrier de la Sclérose en Plaques" d'une valeur de 10 €
- Les activités organisées par la Ligue et ses correspondants (ateliers mémoire, groupes de parole,…)
- L'accès aux informations diffusées sur le site Internet de la Ligue : ***www.ligue-sclerose.fr***

Adhérez à la Ligue en envoyant un chèque (bancaire ou postal) de 40 € à : LFSEP - 40 rue Duranton - 75015 PARIS *(vous recevrez un reçu fiscal de 30 €, soit le montant de votre adhésion moins la valeur de l'abonnement)*

☐ **Je veux faire un don à la Ligue pour soutenir son action[1]**

66% de votre don est déductible de vos impôts, si la totalité de vos dons n'excède pas 20 % de votre revenu net imposable

Ainsi

- Un don de 25 € ne vous revient qu'à 8,5 € ☐
- Un don de 50 € ne vous revient qu'à 17 € ☐
- Un don de 100 € ne vous revient qu'à 34 € ☐
- Autre montant ☐

Soutenez la Ligue en envoyant un chèque (bancaire ou postal) à : LFSEP - 40 rue Duranton - 75015 PARIS *(vous recevrez un reçu fiscal correspondant au montant de votre don)*

Nom_____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal |_|_|_|_|_| Ville _____

E-mail _____

Téléphone |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

[1] *Il est bien évidement possible de combiner don et adhésion. Si vous cochez les deux cases, une retenue de 10 euros sera simplement appliquée sur le total de votre don, pour votre reçu fiscal, pour prendre en compte le prix de l'abonnement*

LFSEP
40 rue Duranton - 75015 PARIS
Tél. : 01 53 98 98 80
info@ligue-sclerose.fr
N° Siret : 381 667 336 00022
NAF : 8899B
www.ligue-sclerose.fr

Le Courrier de la Sclérose en Plaques

Ecoute SEP
N°Azur 0 810 808 953
ou 01 53 98 98 87

Ligue Française contre la Sclérose en Plaques

Association reconnue d'utilité publique
(Décret du 21-01-1997 - J.O. du 28-01-1997).

Membre de la Fédération Internationale des Associations de Sclérose en Plaques (MSIF) et de la Plateforme Européenne de Sclérose en Plaques.